

Paris, le 25 mai 2012

<b>ANNULATION D' ACTIONS DETENUES EN PROPRE</b>
---

Lors de sa réunion du 24 mai 2012, le Conseil d'Administration de la société Foncière Euris a décidé d'annuler 10 720 actions acquises par la société dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le nombre d'actions annulées était destiné à la couverture de plans d'options d'achat d'actions devenus caducs.

Le capital social est ainsi ramené de 149 648 910 euros à 149 488 110 euros, divisé en 9 965 874 actions de 15 euros, entièrement libérées.

Contact :  
M. Michel Savart  
Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00  
Email : [contact@euris.fr](mailto:contact@euris.fr)  
<http://www.fonciere-euris.fr>